

BULLETIN DU Syndical Central des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

et des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères, Horticoles et Avicoles affiliées

JOURNAL HEBDOMADAIRE
paraissant le Samedi - Tirage 15.000

ADMINISTRATION : 2, Rue Scribe, Nantes (à l'angle de la Rue Boileau) — BUREAUX ouverts tous les jours, de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.
Pour toute la Publicité, s'adresser : PUBLICITE DE L'OUEST ET DU CENTRE, 11, Rue de la Fosse — NANTES

TELEPHONE 141.95
Chèques Postaux Nantes 6.015



Nous rappelons à nos adhérents que les Bureaux du Syndicat, à Nantes, sont fermés le LUNDI MATIN.

UN CONGRES LAITIER, organisé par la Société Française d'Encouragement à l'Industrie Laitière, avec le concours de la Compagnie des Chemins de fer d'Orléans, de la Fédération des Laiteries coopératives de Touraine, d'Anjou, et du Syndicat des Laiteries de l'Ouest, aura lieu à Paris, du 7 au 10 octobre.

CONGRES POMOLOGIQUE : Rappelons qu'un grand Congrès et un Concours général de fruits à pressoir, pommes à deux fins, cidre, eaux-de-vie et autres dérivés, ainsi que tout matériel et tous produits se rapportant à la culture des arbres, auront lieu à Plœrmel, du 10 au 13 octobre.

UN CONGRES DE FRUITS DE FRANCE se tiendra à Paris du 25 au 30 octobre, au siège de la Société d'Horticulture, 84, rue de Grenelle.

CONSUMMATION DU VIN : La France consomme en moyenne, par tête et par an, 153 litres de vin ; l'Italien, 101 ; l'Espagnol, 90 ; le Portugais, 67 ; le Roumain, 35 ; le Bulgare, 22, et l'Autrichien, 16 litres. Pour les autres peuples, Anglais, Allemands, Américains, la consommation arrive... à une chopine.

A CHOLET : La Foire-Exposition d'instruments agricoles, organisée par le Comice agricole du canton, aura lieu les 5, 6 et 7 octobre.

A LORIENT se tiendra, du 28 septembre au 7 octobre, la 4^e Foire-Exposition de Basse-Bretagne.

A QUIMPER aura lieu, le 26 septembre, un Concours d'arrondissement des races bovines armoricaines et pie-noire, doté de 12.965 francs de primes.

MOTOCULTURE : L'exposition internationale de culture mécanique d'automne aura lieu Ferme du Haut-Buc, à Versailles, du 1^{er} au 6 octobre, sous les patronages des Ministres de l'Agriculture et de la Guerre.

NOS EXPORTATIONS de bovins ont été, pour les cinq premiers mois de 1929, de 245.000 quintaux, contre 272.290 dans la première période de 1928. L'Italie reste notre principale cliente.

CHEVAUX BRETONS : Un officier de remonte de l'armée japonaise vient d'acheter dans la région de Landivisiau quatre chevaux hongres, trois juments et un étalon rouan, du type « postier breton ». Prochainement une mission italienne viendra faire des achats d'étalons.

EN ESPAGNE : Une ordonnance royale vient de fixer pour un an une taxation minima pour le blé national. Les prix maxima ont été, en outre, fixés à 53 pesetas les 100 kilos à la culture (environ 210 francs).



— Il me semble que vous arrosez bien votre déjeuné !
— Mon cher, je me dévoue à vider la cuve... Il faut faire de la place pour la nouvelle récolte !

La Fermentation Superquatre

Nous avons intérêt à faire le vin le meilleur possible. On précipite depuis deux ou trois ans une méthode assez simple, très rationnelle et qui semble avoir donné de bons résultats, c'est la fermentation réalisée au-dessus de 4° d'alcool, on lui a donné le nom de « Fermentation Superquatre ».

Depuis que les admirables découvertes de la chimie biologique sont venues apporter un peu de lumière sur le travail et la vie des ferments, nous savons qu'il y a de bons, de médiocres et de mauvais micro-organismes. Les premiers (saccharomycètes ellipsoïdaux) transforment intégralement les sucres (rescose) de raisin et les sucres intervertis, en alcool, avec fermentation de bouquets agréables. Les seconds et les troisièmes constituent un groupe hétérogène ; y figurent des levures, des bactéries et des moisissures.

Les levures de cette classe (saccharomycètes apiculatus, pastorisiana, etc...) dégradent bien les sucres, mais elles ne produisent pas tout l'alcool possible. Ce sont des gâspilleuses. Les bactéries et les moisissures (dematiatum, mucors, botrytis, etc...) vivent dans le moût, au détriment du moût ; elles ne produisent que des mauvais goûts ou des germes de maladies.

Il faut donc faire disparaître les mauvaises et ne garder que les bonnes.

On a cherché ce résultat par les levures sélectionnées, l'acide sulfureux et l'acclimatement des microorganismes à ce produit, la stérilisation, etc... Les résultats n'ont pas toujours répondu aux espérances formées.

Lieu de l'expérience	Fermentation normale alcool produit vin terminé	Fermentation superquatre alcool produit vin terminé	gain
Narbonne.....	10,95	11,65	0,70
Capendu.....	10,10	10,70	0,60
Cépie.....	8,85	9,80	0,95
Nouvelles.....	11,4	12,05	1,05

On sait, par contre, que dans une fermentation en marche, les mauvaises levures ne se développent pas ou peu dans un moût à partir de 4° d'alcool. Au contraire les bons ferments redoublent de vitalité à partir de ce degré.

Il était simple de réaliser des essais, en introduisant au préalable dans le moût une quantité d'alcool ou d'eau-de-vie suffisante pour, avant toute fermentation, avoir comme point de départ un liquide dosant 4°. Les résultats ont toujours été excellents. Cela a été une des causes de succès du vinage des vins durant tout le temps où cette pratique a été autorisée par les lois.

Maintenant, on ne peut plus viner. Il est interdit d'enrichir un moût au moyen d'alcool, quel qu'il soit !

La fermentation superquatre nous permet de tourner la difficulté, et les plus qualifiés viticulteurs du Midi affirment que les succès qu'ils ont obtenus sont décisifs.

Elle consiste à mélanger du vin déjà en pleine fermentation avec le moût frais du pressoir.

Prenons par exemple une demi-barrique de vin déjà en pleine bouillie depuis trois ou quatre jours, le liquide encore doux n'en contient pas moins 8 à 9° d'alcool fait. Mélangons cette demi-barrique avec une demi-barrique de moût frais ; nous aurons obtenu un liquide où le degré d'alcool-départ sera déjà de 4°.

Seules les bonnes levures pourront y vivre et nous aurons réalisé, en cette pièce de vin, la fermentation au-dessus de 4° d'alcool.

Pour les premières barriques des vendanges, mères des autres, on pourra les faire quelques jours auparavant en parlant d'un mélange de vin vieux et de vin moût nouveau.

Toutes les modalités sont possibles pour réaliser ces expériences, en nous basant sur les ressources matérielles de nos chais et de nos pressoirs.

Quel est le résultat obtenu ? En vaut-il la peine ?

Oui, affirme le directeur de la Station oenologique de Narbonne. Il y a amélioration de la santé générale du vin, développement des goûts de fruit, suppression des mauvais goûts, gains en acidité, gain en alcool. Celui-ci a pu être estimé par des chiffres et on a trouvé :

Ce sont là des résultats bien encourageants.

En tous les cas la chose est peu coûteuse à faire, et quoi qu'elle soit dans le détail assez méticuleuse, elle est réalisable par beaucoup.

Cette méthode ne présente aucun risque d'amoindrir la qualité du vin, et surtout elle ne peut pas, ce qui à notre avis est de première importance, changer le bouquet caractéristique de nos vins. Cela est très important pour notre Muscadet, dont les qualités de parfum et de bon goût font toute la valeur.

DE CAMIRAN
Président du Syndicat des Agriculteurs.

Un Brin de Causette...



Vous connaissez, dame ben sûr, c'te chanson : « J'emmené à la campagne » où on dit : « tu verras la nature ; tu pourras faire une cure... » Nous qui sommes toute l'année à la campagne, nous sommes donc toujours en cure et en bains de soleil... j'te crois Anatole !

Mais savez-vous qu'aujourd'hui y a dans les grandes villes, des nouvelles écoles de naturisme — faut point confondre avec saturnisme — qui groupent de nombreux adeptes et qui, au fond, n'ont point une mauvaise conception de la vie humaine.

Ce sont des gens qui veulent se rapprocher de la nature, pour mener une vie saine, au grand air.

On entend dire quelque fois que les naturistes sont des demi-toqués, se promenant à moitié nus, cheveux au vent, mangeant des racines, des légumes crus, du pain noir et ne buvant que de la flotte ou du lait de bouc... Il y a là beaucoup d'exagérations et, comme de juste, cherchons à comprendre un brin ce que veulent les maîtres de cette jeune Ecole, qui trouvent de plus en plus de baigneurs — je veux dire d'adonnés — à travers notre vieille planète.

Ils sont partis de quatre vérités, plutôt de quatre fautes commises par l'homme moderne de nos Cités... j'allais dire l'homme des cavernes !

1° Il mange trop et trop vite ; il choisit mal ses mets ; il prend trop concentrés, trop dévitalisés, trop artificiels. Alors qu'il se préoccupe du carburant de son automobile, il néglige de choisir celui de son moteur à crotin — pardon, de son moteur humain !

2° Il ne remue point assez. Les métiers sédentaires le condamnent huit heures par jour à une lamentable inactivité physique. Le peu de temps qu'il dispose et la multiplication des moyens de transport, l'incitent à ne pas se servir de ses muscles. Le confort moderne, c'est de vivre sur son... postérieur avec du rembourrage.

3° Il calefreute hermétiquement sa peau ; il ne l'aère point, l'aère peu, ne la lave guère. Son organisme mijote dans ses exhalaisons cutanées, comme un pot au feu (atchoum !).

4° Il pense mal ; sa psychologie est faussée par le surmenage ; sa sensibilité est irritée par ses toxines ; sa volonté est inégale ; son optimisme naturel a disparu... autrement dit, il est bouché ! (Vlan !)

Voilà qu'est ben envoyé ! Après ça, on peut baisser le rideau. J'applaudirais de bon cœur cette doctrine des naturistes, si réellement ils nous apprenaient que chose de nouveau... mais, au fond, tout ça, pour nous, c'est du recuit. La seule façon de pratiquer utilement le naturisme, c'est de se faire cultivateur, c'est de vivre de son travail aux champs, d'avoir une vie calme, ben réglée. Mieux vaut dépenser la force de ses muscles, pour produire le boire et le manger, que nous donnera un sang riche en vitamines, une constitution robuste, que de se promener avec un cache-sexe au soleil, en comptant 1-2-3-4-5 pour rythmer les mouvements de bras.

Quant à la question du vêtement et de l'hygiène, c'est une autre histoire ; nous en recauserons p'ôtre un jour.

Pour le moment, cultivateurs, mes amis, continuons donc à vivre comme nos pères. Nous en remonterons aux naturistes sans le vouloir.

Mais pourquoi ces gars-là, ne verraient-ils point nous donner un petit coup de main ?

R. FAIVRE, MAITRE JEANNOT.

Les Assurances Sociales et l'Agriculture

VERS UN NOUVEAU PROJET

Nous avons laissé volontairement sous silence, depuis un mois, la question des Assurances Sociales, celle-ci paraissant sommeiller, du fait des grandes chaleurs et des vacances parlementaires. L'effondrement des cours du blé, les prochaines récoltes de pommes de terre ; la préparation du matériel, en vue des vendanges, cu de la fabrication dit cidre, les différents comices agricoles, l'alimentation et le marché des bestiaux, etc... constituent, à vrai dire, autant de chapitres qui intéressent présentement, au plus haut point, le cultivateur et nous le comprenons fort bien !

Pourquoi revenons-nous donc aujourd'hui sur cette question des Assurances Sociales ? Simplement parce que le Ministre du Travail, dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. Veysière, sénateur de la Seine-Inférieure et président du Syndicat Agricole de ce département, lui annonce qu'il déposera sur le Bureau de la Chambre, à la rentrée, un nouveau projet rectificatif, en vue de modifier la loi des Assurances Sociales, dans un sens favorable aux revendications du monde agricole.

Et voici quel en serait le projet :
Atténuation des charges et de l'obligation. — Tenant compte des possibilités actuelles de l'agriculture,

- 1° Le projet ajourne l'assurance invalidité ;
- 2° L'assurance maladie-maternité-décès devient facultative, mais n'en comporte pour moins pour ceux qui s'y font inscrire une cotisation ouvrière et une cotisation patronale ;
- 3° Seule l'assurance vieillesse demeure obligatoire, mais moyennant une cotisation totale de 2 % des salaires dont 1 % à la charge de l'ouvrier et 1 % à celle de l'employeur. Celui-ci, comme dans la loi actuelle, doit, par précompte, retenir le 1 % sur le salaire de l'ouvrier, et il est responsable du versement de cette cotisation.

L'Etat donnera aux assurés une majoration de retraite, grâce à un fonds spécial constitué par un prélèvement sur les 2 % mentionnés ci-dessus et par une contribution de l'Etat.

Le projet veut encourager les non-salariés agricoles, les petits exploitants, les tâcherons, les petits entrepreneurs, etc., à s'inscrire comme assurés facultatifs. Les versements de ceux-là qui s'inscriront à l'assurance vieillesse seront doublés par la caisse de garantie jusqu'à concurrence de 80 francs par an et par tête.

Une majoration de 30 % (dans la limite de 3 francs par an) sera garantie à ceux qui s'inscriront à l'assurance maladie.

Organisation administrative par les sociétés de secours mutuels. — Le projet de loi nouveau fait appel aux concours des sociétés de secours mutuels, plus de caisses primaires.

L'assurance vieillesse est confiée entièrement aux caisses autonomes mutualistes, du type créé par Marcel Legrand et l'Union mutualiste de la Seine-Inférieure et de l'Eure.

L'assurance maladie est réservée aux seules sociétés de secours mutuels qui fixeront librement, selon leurs statuts, les cotisations (sommes à verser) et les prestations (sommes à recevoir).

Elles devront se réassurer entre elles à des unions groupant au moins 25.000 assurés et ces unions devront verser 5 % des recettes globales à un fonds de secours confié à la caisse générale de garantie et ce fonds sera géré par un conseil d'administration spécial où les groupements agricoles seront représentés.

Les cotisations seront encaissées par les organismes mutualistes, et aussi, pour ce qui concerne l'assu-



IMPORTANT SUCCES DE L'ELEVAGE FRANÇAIS AU CONCOURS HIPPIQUE DE DUBLIN

L'élevage français vient à nouveau de remporter un éclatant succès au Concours Hippique de Dublin. C'est donc au cœur même de l'Irlande si réputée pour son élevage de merveilleux chevaux d'obstacles, que cette fois six chevaux nés et élevés en France et achetés par le service des Remontes, sont venus cueillir de très importants et glorieux lauriers.

L'équipe française composée de trois de nos officiers, gagnait la semaine dernière, à Dublin, la coupe des Nations qu'elle était venue disputer aux équipes : Irlandaise, Suédoise, Américaine, Suisse, Anglaise et Belge, qui se classaient derrière elle dans cet ordre.

Dans cette importante épreuve, le lieutenant Bizard montait « Périgord », par « Trident » ; le lieutenant Clavé « Volan-III », par « Haut-Brion », et le lieutenant de Rolland « Séduisant-III », par « Dacus ».

Dans l'épreuve précédente, le lieutenant Bizard était deuxième avec « Périgord » et le lieutenant Clavé cinquième avec « Volan-III », sur 21 concurrents.

Le championnat en hauteur était gagné par « Sultan », cet excellent « jumper », fils de « El-Tango », né chez M. Charpentier, de Saint-Jean-de-Boiseau.

« Sultan » renouvelait ainsi son succès de 1927 remporté par lui à Dublin dans cette même épreuve. Fait unique dans les annales des Concours internationaux et qui démontre d'une façon indéniable les merveilleuses qualités de puissance à l'obstacle des chevaux de la Basse-Loire et de la Vendée.

Si « Sultan » est né sur les rives de la Loire, à Saint-Jean-de-Boiseau des œuvres de l'étalon « El-Tango », p. s., sa mère « Mirene », fille de « Dragomiroff », ½ s., petite fille de « Zambo », p. s. et arrière petite fille de « Calvin », ½ s., venait du marais de Saint-Gervais, cette région où des éleveurs avertis et non contaminés par l'abus de la course, savent encore livrer leurs belles et bonnes juments à l'étalon de ½ s. alternativement avec l'étalon de sang pur, évitant ainsi l'allègement exagéré de la race.

Née dans le marais de Saint-Gervais chez M^{me} veuve Boque, « Mirene » était achetée poulie à la foire de La Garnache par M. Charpentier, qui a conservé comme poulinière, sa fille « Qualité », née d'« El-Tango » comme son frère plus jeune « Sultan ».

« Mirene » avait été cédée par M. Charpentier, il y a quelques années à M. Mabilais, ce vieil éleveur si averti et si unanimement regretté.

Les amateurs de poulains de qualité apprendront certainement avec plaisir que « Mirene » est revenue dans la région qui l'avait vue naître.

Fort heureusement inspiré, M. Renaud, de Saint-Gervais, achetait « Mirene » lors de la liquidation de l'écurie de feu M. Mabilais et ya la conserver à l'élevage.

POUR LES RESERVISTES AGRICULTEURS

M. Paul Painlevé, ministre de la Guerre, vient d'adresser aux généraux commandant des régions la circulaire suivante relative aux convocations des réservistes en 1929 :

« Mon attention a été appelée sur les difficultés qu'éprouvent ou pourront éprouver les viticulteurs pour mener à bien les vendanges au cours des mois de septembre et d'octobre, par suite de la pénurie de la main-d'œuvre qui sévit dans les campagnes.

« J'ai, en conséquence, l'honneur de vous prier de vouloir bien rappeler, de toute urgence, aux chefs de corps et de service, les prescriptions de mes dépêches précédentes ordonnant que :

1° Les demandes d'ajournement à 1930 présentées par les réservistes agriculteurs, viticulteurs, ouvriers agricoles, etc..., doivent être satisfaites de droit ;

2° Les demandes de changement de séries en 1929 présentées par les réservistes exerçant la profession sus-indiquée doivent recevoir satisfaction dans la plus large mesure. »



MON PETIT JARDIN

LES CHOUX A CHOUCROUTE

Leur Culture — Fabrication de la Choucroute

Cette culture industrielle devrait attirer l'attention de nos cultivateurs... La terre, tout au moins, est de meilleure qualité, disons le mot, terre forte et plutôt argileuse. Pour que cette culture soit intéressante, il ne faut pas s'étendre sur de nombreuses variétés, mais choisir de préférence une race type ayant fait ses preuves et employée dans les pays dits « de mangeurs de choucroute ».

Sol. — Comme nature de sol, lui réserver de préférence une terre forte, argileuse, ou ayant une bonne proportion d'argile, car ce chou y réussira mieux. Dans ces terres trop légères, les grandes chaleurs d'été nuisent à l'aspect de la culture, et aussi au rendement. Un bon labour profond en bon sol sera des plus utiles pour assurer les réserves d'eau lors de la saison sèche, ou des binages seront alors très bons pour entretenir le fraîcheur. On donnera donc un premier labour à l'entrée de l'hiver au champ destiné à ces choux, labour de 0,20 à 0,25 de profondeur; après les gelées, un second labour, puis si l'on peut un roulage au rouleau brisé-mottes (crosskill); en terres très fortes, deux autres labours seraient utiles. Que le cultivateur soit assuré que le temps passé à ces multiples façons culturales n'est pas du temps perdu, ces travaux paient lors de la récolte.

J'avais jadis un vieux parent qui fut propriétaire terrien et aussi très bon musicien, et qui se plaisait à me répéter: La terre est un bel instrument, un instrument admirable, mais le tout c'est de savoir en jouer, et que c'est donc vrai; qu'on travaille une terre forte à un mauvais moment, lorsqu'elle est trempée, et qu'il vienne après de fortes chaleurs, on peut la ruiner pour une saison. En culture il y a une saison pour tout, et l'on n'obtient pas les mêmes résultats si on opere au mauvais moment.

Engrais. — Pour avoir un gros rendement, ce chou est assez exigeant. Une bonne fumure est donc faite, 40.000 kilos de bon fumier à l'hectare n'est pas de trop, on les enfouit lors du dernier labour. La poudrette fait aussi un bon effet: on principe, pour ces légumes-feuilles, les engrais azotés sont tout indiqués. Un apport de calcaire fera aussi bon effet dans les sols qui en sont pauvres. Les praticiens actuels de cette culture dans les pays modernes de grosse production portent même la dose de fumier à 50.000 kilos à l'hectare.

Semis des choux. — On l'effectue en pépinière, dans un bon coin de jardin bien fumé et bêche. On sème fin février, début mars, de 100 à 150 grammes de graines par are, on recouvre au râteau, huit à dix jours après les jeunes plants lèvent; comme soins, sarclages des mauvaises herbes et binages, et aussi arrosage lorsqu'il le faut. Semer clair et régulièrement pour que les jeunes plants ne lèvent pas en paquets compacts, qui obligeraient à des éclaircissements assez énergiques pour que les petits plants ne soient pas étouffés et filiformes.

Transplantation, repiquage. — On soulève les plants et on les enlève sans brutaliser les racines, les bons plants sont trapus et robustes, on époince le pivot et aussi les plus fortes des racines latérales. On pique au plantoir en quinconce, espacer de 0,60 à 0,70 environ, pour que ces gros choux puissent bien se développer et qu'on puisse leur faire les façons culturales. La moyenne reconnue est ainsi de 15.000 plants à l'hectare. Choisir, pour avoir une prompte reprise, un temps couvert ou même des séries de jours pluvieux, sans quoi, par temps sec, il faut arroser chaque plant pour en assurer la bonne reprise.

Soins à donner. — Biner les choux en juin ou juillet, réitérer en août pour tenir le sol propre et maintenir la fraîcheur. Lorsque la tête ou pomme se forme, les butter un peu au pied, ce qui leur garde fort bien la fraîcheur.

Recette. — Elle aura lieu courant

octobre, en commençant par les têtes qui se fendent sous la pression de la séve. On peut couper à la serpe, ce qui est rapide.

Rendement du champ. — Selon la bonne culture et les sols, les façons culturales données, on peut tabler, dans une culture un peu soignée, sur une récolte de 35.000 à 60.000 kilos à l'hectare. En bonne année, un peu fraîche, on voit souvent des têtes peser 10-12 kilos. En pays nordiques, notamment dans les Iles britanniques, pays beaucoup plus frais, on voit des rendements de 70.000 à 100.000 kilos, mais on y soigne beaucoup les fumures et les façons culturales.

La choucroute, mot issu de l'allemand: sauer kraut, soit chou aigre, sans le penser kraut voulant dire chou, les Français disent « chou-chou », comme quoi il est bon d'étudier la racine d'un nom étranger avant de baptiser des produits de noms de fantaisie plus ou moins cocasses, enfin... choucroute soit puisque ce nom est si populaire... Ce qu'il y a de sûr, c'est que c'est une excellente nourriture d'hiver qu'il faudrait répandre en dehors de nos provinces d'Alsace et Lorraine, et ne pas la laisser aux seuls artistes lyriques, comédiens et nombreux noctambules des grandes villes, qui savent bien trouver le chemin des brasseries, après minuit, pour se « refaire une santé » en allant en absorber de fortes rations arrosées de bonne bière. Comme dans nos fermes de l'Est, dans celles de l'Ouest on devrait apprendre à la préparer, et ceci, en général, vers l'automne, à la récolte. On débarrasse la pomme des feuilles extérieures vertes, on laisse ces pommes se blanchir quelques jours sous un hangar. Avec une tarière on enlève les trognons du chou, avec la courbe se prolongeant dans le cœur du dit chou; on passe ces pommes sur des « rabots » spéciaux, à six lames, plus ces dernières sont rapprochées plus les lamelles coupées sont fines. On en fait de vraies lanières qui tombent dans une cuve située au-dessous, les lamelles coupantes sont placées obliquement sur la tablette d'opération. Une fois la cuve pleine de lanières, on les met dans une futaille propre ouverte par le haut, à bonde fermée soigneusement. Le lieu où on la pose sera à l'abri des gelées; on met au fond une couche de 0,15-0,20 de lanières de choux, puis un semis stratifié d'une couche de sel. En Alsace on y ajoute même quelques baies de genièvre pour parfumer le tout. On remet un lit de lanières de chou, puis un lit de sel, etc... à la dose de 1 à 2 kilos de sel par hectolitre de chou. Une fois rendu à 0,15 du haut de la barrique, on presse fortement pour bien tasser les choux, puis on continue à empiler les lits successifs; arrivé à 0,10 de haut, le dernier lit de choux est recouvert d'un linge propre, puis d'un fond mobile qu'on charge de grosses pierres lavées, sous leur pression le liquide de la masse monte par dessus le fond et la choucroute est noyée, la fermentation s'établit, quinze jours après on peut consommer. On remettra simplement un peu d'eau sur le double fond, lorsqu'on prendra du chou pour consommer.

G. DURVAULT, O. M. A. Ingénieur horticulteur.

Mission d'études des Viticulteurs de la Vallée de la Loire EN BOURGOGNE

Nous rappelons que c'est avant le 15 septembre, que doivent parvenir à M. Poher, ingénieur principal des Services Commerciaux de la Compagnie d'Orléans, 1, place Walhubert, à Paris, ou, pour la Loire-Inférieure, à M. le Directeur des Services agricoles, 33, rue de Strasbourg, à Nantes, les adhésions à la mission d'études organisée par la Compagnie d'Orléans, les 27 et 28 septembre, pour la visite des vignobles et caves coopératives du Maconnais et du Beaujolais.

Cette visite a pour but, outre l'étude des procédés de vinification employés en Bourgogne, celle du fonctionnement des coopératives viticoles de Gevrey-Chambertin, Clos-Vougeot, Chaintre, Saint-Gengoux, etc.

Des facilités de circulation seront accordées aux excursionnistes par les réseaux de l'Orléans et du P. L. M.

Dépense prévue par personne: 350 fr.

La Crise du Blé

(Suite de notre dernier Bulletin)

5° Prix de transports. — Nous avons déjà réclamé, une fois de plus au mois de juillet, une très large réduction au moins saisonnière des prix de transport du blé. Cette mesure reste nécessaire et, à notre avis, de première importance si l'on veut permettre aux départements surproducteurs d'expédier leurs excédents vers les régions déficitaires et combattre le déséquilibre qui existe entre les frais d'expédition des blés exotiques et ceux des blés indigènes.

Deux autres mesures, M. le Ministre, nous sembleraient encore d'une particulière efficacité; leur mise en application ne peut malheureusement pas être immédiate, nous vous les signalons cependant en vous priant de faire tout le nécessaire pour que la solution en soit poursuivie dans le plus bref délai.

6° Bon d'importation. — Il s'agit tout d'abord du bon d'importation. De nombreux syndicats agricoles se sont prononcés en faveur de cette réforme; l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture avait demandé au mois de mars la création d'une commission, au Ministère de l'Agriculture, pour l'étude et, le cas échéant, la mise au point de cette institution. Ce vœu vous a été transmis, mais la dite commission n'a jamais été réunie. Il est très important d'entreprendre au plus vite l'étude de cette question; nous pensons que s'il est tenu compte des garanties que nous avons déjà présentées afin d'éviter la dépréciation des blés, cette institution pourrait contribuer, dans une large mesure, à faire jouer la protection douanière reconnue nécessaire et que les circonstances présentes rendent complètement inefficace.

L'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture avait d'ailleurs demandé que la même commission étudie la réforme du régime de l'admission temporaire. Cette mesure présente la plus grande importance et justifierait à elle seule la création de cette commission. En attendant, nous vous demandons d'accepter aucune modification particulière de ce régime sans que soit terminée cette étude générale.

7° Crédit pour warrantage. — C'est ensuite l'affectation de crédits spéciaux très élevés à l'octroi par l'intermédiaire des Caisses de Crédit agricole, d'avances sur les récoltes de blé. La situation actuelle de notre crédit agricole ne lui permet de faire face qu'à une proportion infime des besoins d'argent à court terme si pressants pour nos producteurs. La solution du problème financier en agriculture est bien plutôt une question de fonds de roulement, c'est-à-dire de crédit à court terme, qu'une question d'avances à long et moyen terme. L'insuffisante organisation de la vente du blé avec toutes ses conséquences particulièrement sensibles chaque année à pareille époque, en est la meilleure preuve. Mettre au plus tôt largement des fonds à la disposition du Crédit agricole pour permettre des avances sur les récoltes de blé dans des conditions de garanties aussi simplifiées que possible, serait un remède excellent contre la crise; cette mesure déjà trop retardée serait, en outre, l'amorce de dette politique de l'organisation de la vente dont les associations agricoles ont à plusieurs reprises souligné l'impérieuse nécessité.

Le Gouvernement, par l'élévation d'un droit de douane à 50 francs a pris une initiative dont les producteurs lui sont reconnaissants. Mais cette élévation, ainsi que nous vous l'avons alors expliqué est insuffisante par elle-même, pour améliorer la situation du marché. C'est dans la voie de mesures susceptibles de faire jouer ce droit de douane qu'il convient de s'orienter; l'Assemblée des Présidents des Chambres d'Agriculture l'avait déjà affirmé dans sa séance du 20 Mars. Des suggestions précises ont été, à cette époque, et plus récemment, au mois de juillet, soumises au Gouvernement.

Aujourd'hui le mécontentement et le découragement des agriculteurs sont profonds; le peu de hâte qu'a mis le Gouvernement à donner suite à ces propositions pourrait être interprété comme un indice de la persistance de cette politique de « ravivaillement » et de « pain bon marché » qui a dominé trop longtemps, après la guerre, notre politique agricole.

Après les déclarations de M. le Président Poincaré et vous-même avez faites à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois, à la Tribune du Parlement, nous ne pouvons croire qu'il en soit ainsi. Mais nous tenons à vous signaler combien il serait dangereux de laisser se développer chez les producteurs un semblable état d'esprit. Nous vous le répons, la gravité de la crise actuelle est telle qu'elle exige des remèdes immédiats. Nous venons de vous indiquer ceux qui nous semblent les plus facilement applicables et les plus immédiatement efficaces. Nous tenons à vous témoi-

Machines Agricoles



Pompes à Vin

Modèles à bras, pour vin et arrosage.
N° 1 débit 2.500 litres..... 350 fr.
2 — 3.000 — 475 fr.
3 — 5.000 — 550 fr.
4 — 7.000 — 690 fr.
La pompe n° 1 ne convient que pour l'arrosage.

A partir du n° 2 les corps de pompes sont chemisés cuivre et le piston monté à guides. Les n° 1, 2 et 3 sont sur brouette à une roue; le n° 4 sur chariot à deux roues.

POMPE DE REMPLISSAGE

La « Pazenaïse », toute en bronze, à double effet par diaphragme, montée sur brouette, pouvant servir à tous usages de la ferme, eau, entonage du vin aux vendanges, rinçage des fûts, soulage du vin.

Elle peut également se transformer en pulvérisateur avec un tonneau et une rampe; sa qualité de bronze permet l'usage de l'acide et est garantie inattaquable.

Débit de 4.500 à 5.000 litres à l'heure.
Prix, 675 francs, départ usines, avec 3 mètres de tuyaux et crépine, montée avec une roue. Supplément de 25 francs pour 2 roues. Remise à nos adhérents.

MOTO-POMPES

Moto-Pompe à essence: Pompe tout cuivre; débit 7.500 litres à l'heure. Moteur puissance 2 C.V. Vitesse 600 tours. Modèle spécial sur chariot pour l'arrosage: 4.800 fr.

Moto-Pompe électrique: Pompe tout cuivre, débit 7.500 litres. Moteur électrique, courant triphasé, puissance 1 C.V. Convient pour l'arrosage, le transvasement des vins, cidres et alcools: 3.250 fr.
Remise à nos adhérents.

Pompes à purin

En tôle galvanisée. Diamètre du cylindre, 15 centimètres; tuyaux de 9 centimètres.

Débit, 12.000 litres environ, puisé à toute profondeur, ses deux tuyaux s'adaptant à la longueur voulue.

Vidage rapide, ne s'engorge jamais.
N° 1, 2°60 à 3°60, 275 fr.
N° 2, 3° à 4°50, 315 fr.
N° 3, 4°20 à 5°70, 364 fr.

Support fixe pour ces pompes: 105 fr.
Modèle spécial sur brouette, avec 3 mètres de tuyau caoutchouc: 350 fr.
Prix départ usine. Remise à nos Adhérents.

Bacs à fleurs

Bacs ronds, en chêne verni, bord uni, ou denté; trois cercles, peints rouge, bronzé ou noir.

Modèles solides et coquets, pour toutes plantes.
Diamètres: 0°30, 10 fr. 50 — 0°35, 12 fr. 75 — 0°40, 15 fr. — 0°45, 16 fr. 85 — 0°50, 21 fr. 50 — 0°55, 24 fr. 50 — 0°60, 32 fr. 50.
Prix nets, départ fabrique.

Petites Arracheuses de Pommes de Terre

Modèle ordinaire pour un cheval: 180 fr. franco gare.
Modèle visible au Syndicat.

Moulins

Pour mouture et concassage. Montés sur roulements à billes. Actionnés à bras, peuvent produire 50 à 70 litres de mouture à l'heure. Le carter se démonte instantanément pour le nettoyage et la visite des meules. Un écrou permet de régler la finesse de la mouture. Avec meules de 172 mm et volant pour marche à bras:

Prix départ: 420 fr. Remise aux adhérents.

Autres modèles de moulins et concasseurs pour marche au moteur, sur demande.

GROS MODELES, pour marche au moteur.

Meules horizontales en aggloméré spécial, pour toutes céréales.
Débit 50 à 70 kg à l'heure: 750 fr.
— 100 à 125 — 1.280 fr.
— 125 à 150 — 1.620 fr.
— 150 à 200 — 1.980 fr.
— 200 à 250 — 2.630 fr.

Remise à nos adhérents.

Appareils combinés: APLATISSEURS-MOULINS.

Aplatisseurs-moulins à 300 kgr.: 1.530 fr.
— 350 à 400 — 1.800 fr.
— 450 à 600 — 2.000 fr.

Ces appareils comprennent deux instruments en un seul et servent indifféremment à l'aplatissage, ou à la mouture.

Pour Aplatisseurs seuls, ou Concasseurs, nous consulter.

MOULINS « CONCASS ». Traitement progressif des grains concassés et broyés en un seul passage. Peut remplacer un concasseur, un broyeur et un aplatisseur.

Pour marche au moteur, force 2 C.V. 1/2: 1.780 fr.
Départ. Remise à nos adhérents.

Moulin à Pommes

Moulin ordinaire, montés sur conduit avec ou sans ressorts.

Longueur Volants: 1° 480 fr. 550 fr.
des noix de 1° sans ressorts avec ressorts: 1°13 1 480 fr. 550 fr.
1°13 1 550 610
1°17 1 580 640
1°17 2 650 710
1°21 2 700 760
1°25 2 790 850

Abreuvoirs

Nouveau prix, arracheur complet: 660 fr. départ fabrique. Remise à nos adhérents.

Moulin à Pommes

Moulin ordinaire, montés sur conduit avec ou sans ressorts.

Longueur Volants: 1° 480 fr. 550 fr.
des noix de 1° sans ressorts avec ressorts: 1°13 1 480 fr. 550 fr.
1°13 1 550 610
1°17 1 580 640
1°17 2 650 710
1°21 2 700 760
1°25 2 790 850

Abreuvoirs

Nouveau prix, arracheur complet: 660 fr. départ fabrique. Remise à nos adhérents.

Moulin à Pommes

Moulin ordinaire, montés sur conduit avec ou sans ressorts.

Longueur Volants: 1° 480 fr. 550 fr.
des noix de 1° sans ressorts avec ressorts: 1°13 1 480 fr. 550 fr.
1°13 1 550 610
1°17 1 580 640
1°17 2 650 710
1°21 2 700 760
1°25 2 790 850

Abreuvoirs

Nouveau prix, arracheur complet: 660 fr. départ fabrique. Remise à nos adhérents.

Moulin à Pommes

Moulin ordinaire, montés sur conduit avec ou sans ressorts.

Longueur Volants: 1° 480 fr. 550 fr.
des noix de 1° sans ressorts avec ressorts: 1°13 1 480 fr. 550 fr.
1°13 1 550 610
1°17 1 580 640
1°17 2 650 710
1°21 2 700 760
1°25 2 790 850

Abreuvoirs

Nouveau prix, arracheur complet: 660 fr. départ fabrique. Remise à nos adhérents.

Tarares

TARARES CRIBLEURS munis de cinq grilles et deux cribles; modèles sérieux se faisant avec ferrure à droite, ferrure à gauche, ou ferrure d'angle, au choix:

Débit Largeur Prix
8 à 12 hectolitres 0°65 228 »
12 à 16 — 0°70 252 »
20 à 25 — 0°82 288 »
25 à 30 — 0°86 312 »
30 à 35 — 0°90 336 »
35 à 40 — 1° 360 »
40 à 45 — 1°10 384 »

Buanderies

En tôle d'acier de 3 mm, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieure sur demande.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Buanderies

En tôle d'acier de 3 mm, ne craignant ni chocs ni coups de feu. Chauffe plus vite que les buanderies en fonte et brûle tous combustibles. Elles peuvent aussi servir pour la préparation de la nourriture des animaux. Chaque buanderie est livrée avec tuyaux. Contenance supérieure sur demande.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

Pressoirs

A mouvement vertical, système breveté, utilisant le poids de l'homme, en plus de sa force, d'où serrage énergique et moins fatigant.

Abreuvoirs

A claire circulaire, sur pieds.

<

MARCHE DE LA VILLETTE Du lundi 9 Septembre

Table with columns for ANIMAUX, Cours Officiels du kilo, viande nette, and Prix Approximatifs du kilo, poids vif.

ABATAGE DES ANIMAUX ET DISTRIBUTION DES VIANDES

Les profits des intermédiaires, s'ils sont inhérents à la mauvaise organisation du commerce de la viande, ne sont peut-être pas évitables et cette question mérite d'être posée au moment où l'on envisage une fois encore la reconstruction des abattoirs de la Villette.

Pour bien résoudre le problème de la reconstruction, il fallait mettre en rapport le plus directement possible, producteurs et consommateurs. Or, on a omis de consulter jusqu'à présent les producteurs sur cette très importante question. Mais nous sommes décidés à intervenir au moment où le problème sera de nouveau soumis au Conseil municipal pour faire connaître notre point de vue et les solutions que nous préconisons.

Actuellement nous poursuivons l'étude que nous avons entreprise à ce sujet. Pensant tout naturellement que c'est dans l'industrialisation du commerce de viande que réside le progrès, nous avons examiné les causes d'échecs des abattoirs industriels et nous avons constaté qu'ils ne sont pas irrémédiables.

Il semble que l'on ait trop voulu copier dans ces constructions les abattoirs américains, sans penser aux conditions d'adaptation nécessaires pour notre pays.

Il n'existe pas en France de région d'élevage assez importante susceptible d'approvisionnement toute l'année un abattoir type américain. Nous voyons aussi qu'en Amérique et en Argentine les abattoirs se sont installés au confluent des voies ferrées venant de régions très importantes de production.

Le vieux usage de préparer des salaisons en famille à la campagne se perdant peu à peu, il est assuré de trouver de ce côté des débouchés de plus en plus vastes. Enfin, comme nous l'avons signalé tout à l'heure, l'abattoir industriel devra organiser la vente au détail de ses produits. Dans ce but, il devra recruter une main-d'œuvre spécialisée et exercer une surveillance continuelle sur un des commerces les plus complexes qui soient au monde, et où le tour de main professionnel a une importance capitale. Il rencontrera là des difficultés qui, quoique grandes, ne sont pas insurmontables, puisque des exemples prouvent qu'elles ont été déjà vaincues.

Dans la ville où il écoulera ces produits et qui devra être celle où le portent les courants commerciaux, il s'assurera la disposition d'un entrepôt frigorifique pour conserver pendant plusieurs jours les morceaux qu'il ne pourrait vendre immédiatement, et ainsi ne rien perdre. Quelle forme devra prendre l'administration de cet établissement ? Coopérative ou Industrielle ? Nos préférences vont tout naturellement à la coopérative qui paraît plus avantageuse pour le producteur, et dont la supériorité au point de vue économique pour la régularisation des cours et au point de vue social est indiscutable, mais, à la réflexion, il nous semble que les abattoirs industriels sont des organismes d'un fonctionnement trop délicat dont nous

Le problème de l'approvisionnement régulier toute l'année est à la base du succès d'un abattoir. Il vaudrait mieux l'éloigner d'une région d'élevage, et le rapprocher d'une région comme la banlieue parisienne, où des trains venant de toutes les

principales régions de production lui amèneraient tout le bétail nécessaire, que de l'exposer à ne pas tourner à plein rendement toute l'année.

Pour réussir, l'abattoir industriel français ne devra pas débiter par abatre plus de 10 à 20 têtes de bovins par jour. Quand il se sera assuré un approvisionnement régulier et sûr et une vente certaine de tous ses produits, il pourra augmenter graduellement sa capacité, développer son outillage mécanique, et ses sections pour le traitement des sous-produits. Mais déjà avec ce chiffre comme début, il peut réaliser une certaine spécialisation et division du travail, une récupération du cinquième quartier à des cours sensiblement plus élevés que ceux payés par le commerce, et une propreté impossible à obtenir par ailleurs avec les procédés archaïques en usage. De plus, faisant acheter directement le bétail par ses employés et vendant la viande dans des boucheries lui appartenant, il peut réaliser tout le cycle des opérations et supprimer plusieurs intermédiaires.

L'expérience a prouvé également que l'abattoir français, pour utiliser toute sa production, doit fabriquer des conserves, saucissons et salaisons. Il vendra comme viande les morceaux de choix, et emploiera les parties de deuxième et troisième qualités à des fabrications qu'il pourra écouler à des prix très rémunérateurs.

Le vieux usage de préparer des salaisons en famille à la campagne se perdant peu à peu, il est assuré de trouver de ce côté des débouchés de plus en plus vastes. Enfin, comme nous l'avons signalé tout à l'heure, l'abattoir industriel devra organiser la vente au détail de ses produits. Dans ce but, il devra recruter une main-d'œuvre spécialisée et exercer une surveillance continuelle sur un des commerces les plus complexes qui soient au monde, et où le tour de main professionnel a une importance capitale. Il rencontrera là des difficultés qui, quoique grandes, ne sont pas insurmontables, puisque des exemples prouvent qu'elles ont été déjà vaincues.

Dans la ville où il écoulera ces produits et qui devra être celle où le portent les courants commerciaux, il s'assurera la disposition d'un entrepôt frigorifique pour conserver pendant plusieurs jours les morceaux qu'il ne pourrait vendre immédiatement, et ainsi ne rien perdre. Quelle forme devra prendre l'administration de cet établissement ? Coopérative ou Industrielle ? Nos préférences vont tout naturellement à la coopérative qui paraît plus avantageuse pour le producteur, et dont la supériorité au point de vue économique pour la régularisation des cours et au point de vue social est indiscutable, mais, à la réflexion, il nous semble que les abattoirs industriels sont des organismes d'un fonctionnement trop délicat dont nous

Blés de Semences

Comme les années précédentes, le Centre d'Expérimentation des Céréales d'Angers et la Ferme Expérimentale d'Avrillé, exploitée par l'Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers, met à la disposition de nos adhérents, avec toutes garanties, les blés de semences suivants :

SEMENCES ISSUES DE SELECTION GENEALOGIQUE : Bon Fermier... 265 fr. Vilmorin 23... 250 »

SEMENCES DE PREMIERE REPRODUCTION : Japhet (Lignée 21 de Grignon), Rouge de Bordeaux et Vilmorin 23 230 fr.

Les Vignobles

EN LANGUEDOC. — Situation assez satisfaisante. La maturité du raisin s'effectue dans de bonnes conditions ; les pluies du début d'août ont fait grand bien aux vignes sur coteaux qui souffraient de la sécheresse. Les vendanges battent leur plein. Le marché des vins reste assez calme. Peu d'offres de vente sur souche.

EN GIRONDE. — La véraison est très avancée, ce qui permet d'espérer des vendanges hâtives et une bonne récolte. La sécheresse qui persiste depuis longtemps réduira sensiblement la quantité. On signale des menaces de cochylys. Quant aux prix, on craint qu'ils soient peu avantageux pour les vigneron.

EN BOURGOGNE. — Le soleil noircit et dore les raisins. On envisage les vendanges pour le 15 ou 20 septembre. La chaleur a arrêté les invasions de cochylys et d'œdémis. Le raisin est plein, pas trop serré, ce qui permet la bonne maturité de tous les grains. On espère une récolte semblable à celle de 1928, peut-être avec un supplément de degré ; quantité et qualité. De ce fait, les transactions paraissent arrêtées. Presque toutes les cuvées de blanc sont vendues ; celles-ci sont peu nombreuses, mais il reste beaucoup de vins rouges à la propriété. Néanmoins, il ne saurait être question de crise, dans cette région, entre Dijon et Chagny, où se récoltent de si grands vins, si justement réputés, bien au-delà de nos frontières.

EN ALGERIE. — La maturation s'est produite dans d'excellentes conditions. Les vendanges sont commencées ; elles sont d'une abondance moyenne, mais de très bonne qualité.

DEGREVEMENTS D'IMPOT SUR LES BENEFICES AGRICOLES

M. Carrère, sénateur, demande à M. le ministre des Finances, relativement aux dégrèvements de l'impôt sur les bénéfices agricoles pour perte totale ou partielle de récolte du fait de la grêle ou autres intempéries, quelles sont les formalités à accomplir pour obtenir le bénéfice de ces dispositions législatives et quel est le taux de perte de récolte nécessaire pour présenter cette demande.

Réponse. — Aux termes de l'article 31 des lois codifiées (décret du 15 octobre 1926), complété par l'article 4 de la loi du 27 décembre 1927, dans le cas où, par application de l'article 37 de la loi du 15 septembre 1907, il a été accordé remise ou modulation de l'impôt foncier pour pertes survenues au cours de l'année antérieure à celle de l'imposition, il n'est pas tenu compte pour l'établissement de l'impôt sur les bénéfices agricoles, de la valeur locative correspondant au revenu cadastral ayant servi de base au calcul du dégrèvement. Pour obtenir le bénéfice de cette disposition, le contribuable n'est tenu à aucune formalité. C'est au contrôleur qu'il appartient d'appliquer d'office, dans l'évaluation du bénéfice agricole forfaitaire, les réductions motivées par le dégrèvement de l'impôt foncier affecté aux terrains sinistrés. Par ailleurs, pour donner lieu à un dégrèvement d'impôt foncier, les dommages causés par les événements extraordinaires doivent excéder l'importance de ceux que l'ordre naturel des choses peut occasionner. Indépendamment des mesures ci-dessus rappelées, l'article 39 des lois codifiées prévoit que tout assujéti à l'impôt cédulaire sur les bénéfices agricoles peut, après la mise en recouvrement du rôle, s'il se juge imposé pour un revenu supérieur à son bénéfice réel, demander une réduction proportionnelle de sa cote, sauf à apporter devant la juridiction compétente les justifications nécessaires par tous les modes de preuve du droit commun. Les réclamations produites en vertu de cette disposition doivent être adressées au directeur départemental des contributions directes dans les trois mois qui suivent celui de la mise en recouvrement du rôle.

AGRICULTEURS I pour 8 francs

DE COTISATION ANNUELLE vous recevrez notre BULLETIN chaque SEMAINE ET BENEFICIEREZ DES MULTIPLES AVANTAGES DE NOTRE SYNDICAT ET DE NOTRE COOPERATIVE AGRICOLE.

Tout bon cultivateur doit lire : LA MONOGRAPHIE DE LA FERME EXPERIMENTALE D'AVRILLE En vente au Syndicat, 5 francs, ou franco par poste, 5 fr. 50.

AGRICULTEURS I pour 8 francs DE COTISATION ANNUELLE vous recevrez notre BULLETIN chaque SEMAINE ET BENEFICIEREZ DES MULTIPLES AVANTAGES DE NOTRE SYNDICAT ET DE NOTRE COOPERATIVE AGRICOLE.

Transport de la Chaux destinée à l'Agriculture

La chaux destinée à l'agriculture est susceptible d'être taxée à petite vitesse aux conditions du tarif spécial des amendements et engrais si l'expéditeur revendique l'application du tarif réduit dans sa déclaration d'expédition en utilisant l'une des mentions suivantes : Tarif réduit. — Tarif le plus réduit. — Tarif spécial.

Tarif P. V. 22-122 (amendements et engrais).

La chaux peut être remise au chemin de fer : en vrac ; ou emballée.

La taxation varie selon le mode de conditionnement choisi par l'expéditeur.

1° — Taxation de la chaux en vrac. Le barème prévu est le barème 27, applicable par wagon de 8.000 kilos ou payant pour ce poids.

Les prix de ce barème sont présentement réduits de 10 %, mais cette réduction ne porte pas sur les frais accessoires (enregistrement, manutention, etc.).

Les prix à la tonne, compte tenu des frais de gare, de la majoration de 340 %, de l'impôt de 5 %, de la réduction de 10 % précitée, sont les suivants : à 50 km = 16,85 ; 100 km = 21,75 ; 200 km = 30,95 ; 300 km = 38,80 ; 400 km = 46,65 ; 500 km = 53,55 ; 600 km = 60,30 ; 700 km = 67,25 ; 800 km = 74,15 ; 900 km = 79,95 ; 1000 km = 85,90

2° — Taxation de la chaux emballée. Les prix prévus pour la chaux emballée ne sont accordés à ce produit que s'il laisse au moins 10 % de son poids sur le tamis de 324 mailles par centimètre carré.

D'autre part, sauf le cas où les envois sont expédiés ou reçus par un syndicat agricole, les déclarations d'expédition doivent être accompagnées d'une attestation délivrée par un syndicat agricole, une coopérative agricole du département de la résidence du destinataire ou, à défaut, par le maire de la localité où se trouve l'exploitation agricole de ce destinataire et justifiant de la qualité d'agriculteur de ce dernier. Le barème prévu est le barème 26, réduit de 10 %, par wagon de 8.000 kilos ou payant pour ce poids. La réduction de 10 % n'est cependant accordée qu'aux transports effectuant au moins 75 km. ou payant pour cette distance. Les prix actuellement en vigueur à la tonne, compte tenu de la réduction de 10 %, frais de gare, majoration de 340 % et de l'impôt de 5 % sont les suivants : à 75 km = 22,65 ; 100 km = 27,70 ; 200 km = 40,65 ; 300 km = 48,95 ; 400 km = 57,30 ; 500 km = 64,45 ; 600 km = 71,85 ; 700 km = 79 ; 800 km = 86,40 ; 900 km = 92,65 ; 1000 km = 98,85

Contre les Chenilles des Choux

Suivant le « Paysan de France » on peut combattre les chenilles des choux avec le sureau.

On prend une grosse poignée de jeunes pousses de sureau de 40 à 50 centimètres de longueur, que l'on trempe dans une marmite remplie d'eau et que l'on fait bouillir pendant une vingtaine de minutes. Cette ébullition prolongée donne un jus noirâtre auquel on ajoute de l'eau froide en quantité égale.

Avec le liquide refroidi, on asperge à l'arrosage à pomme ou avec un pulvérisateur les plantes atteintes de chenilles. Celles-ci, dès qu'elles sont touchées, se détachent des feuilles et meurent.

ENGRAIS

Les nouveaux prix des engrais pour la prochaine campagne viennent de paraître. Nos adhérents pourront dès maintenant les consulter chez nos agents. Ceux qui voudraient posséder ces tableaux de prix peuvent nous en faire la demande directement au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes.

Bâches

Une bonne bâche est la meilleure assurance contre la pluie !

Double couture, coins renforcés, filets cuivre tous les mètres, 1^{er} 50 de corde à chaque coin, ou cordes à coulisse sur les largesurs, au choix du preneur. Marques comprises, marchandise départ gare Paris.

Pour le mètre carré confectionné : Lin : Lin et Jute vert gras... 14 55 — Pur Lin, vert enduit... 16 65

Chaux : N° 1 vert gras... 17 25 — N° 2 vert gras... 18 55 — N° 3 gras, cachou... 19 70 — N° 4 vert gras... 21 40

Coton : N° 1 vert enduit... 17 25 — N° 2 gras, enduit ou cachou... 19 65 — N° 3 vert gras... 21 75

Passer les commandes au Syndicat Central.

HUILES et GRAISSES

Nous pouvons fournir à nos Adhérents huiles et graisses de première qualité, marchandise rendue franco toutes gares. Les bidons de 25 et 50 litres sont facturés 15 et 20 fr. et repris, si retournés franco à l'usine, en bon état. Les fûts de 100 et 170 kilos sont gratuits, ainsi que les emballages de graisses.

Pour Machines Agricoles : Par 100 k. 50 l. 25 l. Demi-fluide... 3 30 3 50 3 90 Epaisse... 3 40 3 60 4 »

Pour écremeuses : Demi-blanche... 4 30 4 50 4 90 Blanche pure... 4 80 5 » 5 40

Pour Moteurs et Autos : Très fluide (Ford) 4 10 4 30 4 70 Fluide, 1/2 fluide... 4 40 4 60 5 » 1/2 épaisse... 4 60 4 80 5 20 Epaisse... 4 90 5 10 5 50

Huile de ricin pure 8 » 8 » 8 40

GRAISSE JAUNE EXTRA, 5 fr. la boîte de 1 kg. en vente au Syndicat, ou franco par 24 boîtes.

En fût de 100 kgr., 3 fr. 60 le kilo franco, fût perdu.

NE FERREZ PLUS... VOS SABOTS ET GALOCHES avec des clous qui ne tiennent pas dans le bois et que vous semez sur les routes, qui crèvent les pneus et blessent les animaux. EMPLOYEZ LES 'FERRURES SPICER' ENACIER CANNELÉ, solides, légères et non glissantes, elles économisent 10 fois ce qu'elles coûtent. EN-VENTE : chez les quincailliers et sabotiers, en toutes peintures, pour semelles bout pointu ou rond.

FEUILLETON DU SYNDICAT DES AGRICULTEURS 17

MARTHE VERDIER par Charles WALLUT

Nous étanchions notre soif ardente, nous avons nos mains et nos pieds ensanglantés, et nous nous étendons, le comte et moi, à l'ombre délicieuse des arbres, pendant que nos amis allument le feu et préparent le déjeuner. — Eh bien ! mon cher Georges, me dit M. de Fosseuse, commencez-vous à vous habituer à cette vie du désert, vic de luttés et de privations, il est vrai, mais qui parfois nous tient en réserve bien des plaisirs, bien des jouissances ? — Attendez, fis-je en souriant. Je n'ai encore rencontré que les chiens. Quand les reses viendront, je vous répondrai. — Ne comptez-vous pour rien le repos qui succède à la fatigue, la douce fraîcheur de l'oisivité après l'ardent soleil de la plaine ? — Je pense que mon père souffrirait et attend, et alors ni le repos ni la fraîcheur de l'oisivité n'ont de charme pour moi. — Je l'avais oublié, dit le comte d'un ton grave. Pauvre Georges ! Ce qu'un ami dévoué peut faire, je l'ai fait, je vous jure.

mi-douzaine de noix de coco remplies d'une liqueur rafraîchissante. Cette annonce change pour un moment le cours de nos idées, et bientôt on entend que le bruit des mâchoires qui s'essaiment de leur mieux. Quand le dernier morceau de viscache a disparu : — Rien ne nous presse, dit le comte, nous ne nous remettrons en route que lorsque le soleil s'abaissera à l'horizon. En attendant, reposons-nous. Nous nous étendons à l'ombre des cocotiers, et bientôt un sommeil réparateur ferme nos paupières. Nous dormions ainsi depuis une heure, quand tout à coup la voix de Mina nous réveille. — Debout ! s'écrie-t-elle. — Encore ! fit le brigadier, c'est dommage ; je rêvais à ma chère Provence. — Qu'y a-t-il ? demande le comte, qui s'est relevé. — Mina, pour toute réponse, lui désigne l'horizon. Le front du comte se rembrunit. Une ligne de vapeurs et de fumée s'élevait à deux milles devant nous, décrivant un vaste cercle qui semblait embrasser la savane entière. — Qu'est-ce donc ? demandai-je. — Le feu. — Le feu ? — Dans un instant, à mesure que l'incendie gagnera, vous pourrez voir les flammes s'élever. — Et qui a allumé ce feu ?

Peut-être un sertajeo (1) imprudent, en laissant tomber la boue de sa cartouche dans les herbes sèches, peut-être, et c'est plus vraisemblable un parti d'Indiens, qui chassent ou marchent dans le sentier de la guerre. Mais le feu n'est rien ; un danger plus pressant nous menace. Au milieu de la fumée ne voyez-vous pas s'agiter tous les hôtes du désert, qui fuient devant la flamme ? Ils viennent de notre côté. Et le comte, me saisissant la main, m'entraîna derrière le bouquet de cocotiers où nos amis nous rejoignirent. Presque au même instant la terre frémit, et une bande d'animaux sauvages tellement pressés qu'il eût été impossible de les distinguer, se précipita vers nous, fauchant l'herbe sous ses pas, brisant tous les obstacles. Les fuyards passèrent à quelques mètres de nous. Le comte et le brigadier épaulèrent leur carabine. Un deux coups se confondirent en un. La balle du comte avait frappé au défaut de l'épaule un gigantesque bison. L'animal s'abattit sur les genoux, se redressa, fit quelques pas encore, soutenu, porté par l'effroyable avalanche, puis il tomba de nouveau, cette fois pour ne plus se relever. Le reste de la bande disparut derrière nous. — Vive la France ! dit le brigadier, qui s'élança vers le bison pour l'achever ; mais il recula de surprise. L'énorme bête, écrasée, aplatie, piteuse, n'était plus qu'une masse sanglante, méconnaissable, un cadavre hideux, sans forme, et sans nom. — Revenez, cria le comte, il y va de la vie. Le brigadier se retourna. L'incendie, chassé par un vent assez fort, se rapprochait à vue d'œil ; on distinguait maintenant les flammes qui, trouant la voile de fumée, s'élevaient en langues de feu vers le ciel. — Ah ça ! est-ce que nous allons être grillés tout vifs ? fit le brigadier. — Pas encore, dit le comte, il est un moyen de nous mettre à l'abri, c'est de faire place entre nous et la ronde. Et, donnant l'exemple, il se mit à couper, à arracher les herbes qui nous entouraient. Chacun de nous l'imita. En quelques instants la place fut déblayée sur une surface de trente ou quarante mètres. L'incendie arrivait sur nous avec une vitesse prodigieuse. On entendait le pétilllement des étincelles ; on voyait la flamme couvrir sur le sommet des herbes desséchées. Un cercle de feu nous entourait. La chaleur du foyer nous brûlait le visage, mais, arrivé à l'espace découvert, l'incendie s'éteignit de lui-même, faute d'aliments, ou plutôt se divisa, à notre droite et à notre gauche, en deux bras qui allèrent se rejoindre au-delà du bouquet de cocotiers.

— Ouf ! nous l'avons échappé belle, fit le brigadier en poussant un soupir de soulagement. Mais, ajouta-t-il avec un étonnement sonore, qu'est-ce que c'est donc qui se roussi comme ça sous mon nez ? Sable de bois ! c'est ma moustache ! — Hélas ! c'était trop vrai. De cette épaisse moustache grise dont notre brave ami était si fier, qu'il aimait à friser avec tant de complaisance, il ne restait plus que deux ou trois poils noirs, brûlés, torchés. Mais nous avions autre chose à faire que de compter à ce désespoir, si légitime qu'il fût. Des soins plus urgents réclamaient notre attention. En admettant, comme le pensait le comte, que l'incendie eût été allumé par un parti d'Indiens, nous étions exposés à être découverts dans la savane nue et sans arbre. Or la fuite devenait bien difficile. Nous dûmes nous en convaincre aux premiers pas que nous fîmes. Les cendres, encore chaudes, nous brûlaient les pieds et nous obligeaient à nous rejeter en arrière. — Attendez quelques instants que le sol se soit refroidi, dit le comte ; et profitons de ce temps pour préparer le bison que j'ai tué. — Sable de bois ! s'écria le brigadier, la besogne est déjà à moitié faite. Le feu vient à grillé ce moment-là mieux encore que mes défauts moustaches. Le fait était rigoureusement vrai. Tombé en dehors du cercle où nous avions arraché les herbes, le bison avait été atteint par les flammes et

représentait une magnifique et colorée grillade. Mina en détacha plusieurs filets, les plaça, par mesure de précaution, sur des charbons ardents, et, quand la chair fut suffisamment desséchée, nous nous la partageâmes. Les chasseurs emplirent ensuite leurs gourdes à la source ; et comme, pendant ce temps, le sol avait repris sa température ordinaire, nous nous remîmes en marche. CHAPITRE XII A L'AVENTURE Nous allons depuis quinze jours un peu à l'aventure. Le savane immense déroule devant nous ses plaines sans fin. Partout où le feu a passé, l'œil n'aperçoit qu'une solitude désolée. Pas une herbe, pas un arbre. Le sol est composé de sable noirâtre et de cailloux arrondis, comme si la vague de l'Océan les eût roulés. Cependant, le troisième jour, nous étions arrivés à la limite marquée par l'incendie, et là nous avions retrouvé les hautes herbes et les plantes épineuses. Quelques difficultés que nous offrît le passage à travers les yuccas, les agaves, les aloès et les cactus, l'aspect de la savane désolée par le feu était d'une si mortelle tristesse, que nous saluâmes avec joie le retour de la verdure et de la vie.

NOS MERCURIALES

Nantes, le 13 septembre.

Grains et Farines

Prix à la production :

Blé en disponible.....	133
Avoines grises ou noires. 100	
Avoines bigarrées.....	85
Sarrasin.....	100
Orge nouvelle.....	90
Son.....	60 à 62
Seigle.....	92
Maïs Plata.....	115
Maïs Indo-Chine, Maroc... 120	

Fourrages

On cote suivant lieux de production, les 1.000 kilos :

Paille de blé pressée.....	320 à 325
Paille de blé bottelée.....	330 à 335
Paille d'orge pressée.....	275 à 280
Paille d'avoine pressée 305 à 310	
Foin nouveau 190 à 225 les 500 kilos suivant qualité et région.	

Pommes à Cidre

260 à 270 fr. les 1.000 kilos, suivant région et qualité.

Légumes et Primeurs

Aubergines, la douz.....	4 à 6
Artichauts, la douz.....	8 à 18
Betteraves cuites, l. d. 7 à 12	
Carottes, les 100 k.....	25 à 30
Céleri rave, la b. de 6.....	4 à 5
Céleri blanc.....	3 à 4
Choux pommes, les 16.....	18 à 25
Choux-fleurs, pièce.....	2 75 à 3 50
Concombres, pièce.....	0 25 à 1
Cresson, la douz.....	6
Chicorée, la douz.....	4 à 6
Escarole, la douz.....	4 à 6
Epinards, les 100 k.....	125
Haricots verts, 100 k.....	225
Laitues, le cent.....	35 à 50
Nelons, suiv. grosseur.....	1 à 4
Navets, la botte.....	1 à 2
Oignons, 100 kilos.....	60
Pommes primes, 100 k.....	80 à 80
Poireaux, la b. de 30.....	3 à 5
Petits pois, le kilo.....	5 à 6
Prunes, le kilo.....	3 à 4
Poires, le kilo.....	2 à 4
Pêches, le kilo.....	3 à 7
Romaines, la douz.....	6
Raisin de pays, kilo.....	3
Salsifis, la botte.....	2 à 2 25
Scorsonères, la botte.....	2 à 2 25
Tomates, les 100 k.....	30 à 40

Cours des Vins

RECOLTE 1929

Pour le Muscadet : 500 à 600 fr. nu et à l'anche. — Gros Plant : 225 à 300 fr. la barrique.

Cours du Bétail

Syndicat de la Boucherie
MARCHÉ AUX BESTIAUX
Cours du 6 septembre

BOEUF. — Vendus, 3 ; le 1/2 kil., par quartier : devant, 3,50 ; derrière, 6,50. — Sur pied, le kil. : 3,75 à 4 fr.

VEAUX. — Vendus, 469 ; le kil., 1re qual., 7,50 à 8,50 ; 2e, 5,50 à 6,50.

MOUTONS. — Vendus, 351 ; le kil. : 8,50 à 9,50.

Syndicat des Eleveurs et Expéditeurs
MARCHÉ AUX VEAUX
Cours du 6 septembre

Entrés : hier, 95 ; ce jour, 374.

Cours : le plus haut, 7 fr. ; le plus bas, 5 fr. ; moyen, 6 fr.



PRODUITS DIVERS

pour la nourriture du bétail pouvant être fournis par le Syndicat Central

Les prix que nous donnons ci-dessus s'entendent pour le détail par quantité de 100 kilos, minimum

Les adhérents qui désirent des wagons de 5 ou 10 tonnes sont priés de nous en faire la demande et nous leur ferons d'importantes réductions. Qu'ils n'hésitent donc pas à nous consulter.

RIZ et ISSUES

Riz Saigon Importation N° 1, 179 »
Riz Saigon Importation N° 2, manque
Issues de riz..... 112 »
Farine de Manioc..... 150 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes ou Chantenay.

LE TITAN..... 132 »
Farine alimentaire pour porcs et bovins.
Les 100 kilos logés, sur wagon Chantenay.

Farine « La Reine », 124 fr. les 100 kilos logés, départ Plessé.

Tourteaux en farine et divers

Coprah en pains :
par 500 k. minimum..... 145 »
par 100 k..... 155 »
Coprah en farine..... 161 »
Arachides rufisque :
en farine, ext. bl. Bordeaux 182 »
en farine, blancs..... 173 »
Farine de maïs..... 148 »
Maïs pour volailles..... 140 »
Orge du Maroc..... 119 »
Sorgho logé dép. Nantes..... 128 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Proviendeine

Infatigable pour l'élevage des porcelets et engraissement des porcs, 15 fr. la boîte, pris au bureau du Syndicat.

Aliments pour Volailles et Lapins

Granulé condensé p° volailles 130 »
Grandes Pondeuses..... 136 »
Farine de viande..... 191 »
Poudre d'os alimentaire..... 94 »
Farine d'os alimentaire..... 99 »
Les 100 kilos logés sur wagon Vertou.

AVICULTURE DE L'OUEST
Proviendeine bret. p° volailles. 135 »
nantaise p° lapins. 135 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes.

Aliments mélassés

Mélasse Say, 80 % mélasse..... 96 »
Son mélassé Say, 50 %..... 113 »
Paille mélassée Say, 50 %..... 82 »
Les 100 kilos logés sur wagon Paris-Gobelins et Pont-d'Ardres.

Produits des Etablissements Arsène Bertin

ALIMENTATION DES CHEVAUX
Aliment complet N° 1, 40 %
avoine, 35 % mélasse..... 113 »
Aliment « Le Picotin », pour chevaux de campagne (succédané, avoine tourteaux) 125 »

ALIMENTATION DES BEUFES ET VACHES
« Optima » :
pour vaches laitières..... 134 »
p° engraissement d. boeufs 138 »
p° veaux (le sac de 5 k.) 14 50

ALIMENTATION GENERALE
Proviendeine « Sucraff » N° 1... 83 »
« Sucraff » N° 2... 84 »

ALIMENTATION DES PORCS
« Optima » :
p° engraissement des porcs 139 »
pour porcelets et truies... 192 »
Les 100 kilos logés sur wagon Nantes-Saint-Joseph ou pris à l'usine.

Anthracite 1^{er} choix :
Moyenne gaillette..... 505 »
Petite gaillette..... 525 »
Braisette..... 415 »
Livraison à domicile, à Nantes, par 500 kilos minimum.

Réduction de 5 fr. pour commande de 1.000 k., 10 fr. pour 2.000 k. et 15 fr. pour 5.000 k. livrés en une seule fois.

Par wagon, au départ de Nantes, nous cotons les prix suivants :

Briquettes..... 195 fr.
Moyenne gaillette..... 300 »
Petite gaillette..... 320 »
Braisette..... 235 »
Boulets..... 200 »
Doublés..... 215 »

Ces prix s'entendent aux 1.000 kilos en vrac. Pour livraisons en sacs par wagon, majoration de 15 francs par tonne, sacs à retourner franco des réception de la marchandise. Sur tous ces charbons, nous accorderons une remise spéciale à nos adhérents. Nous consulter.

Majoration de 5 francs par tonne lorsqu'il y a plusieurs sortes de charbons dans le même wagon.

COOPERATIVE

Syndicat des Agriculteurs DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Huiles de Table
Extra « Calvé », par 15 litres, 8 fr. 50 le litre franco, verre facturé 1 fr. et repris au même prix.
Extra « La Délicate », 10 k., 95 fr. franco ; 5 k., 50 fr. franco.

Savons

Savon, marque G.H.B., blanc extra, 72 % d'huile, garanti pur..... 405 fr.
Savon blanc, G.H.B., 72 % matières utiles..... 385 »
Savon blanc extra siliaté..... 335 »
Ces prix s'entendent aux 100 kilos par caisse de 50 ou 80 kilos, en barres ou en morceaux de 500 grammes. Majoration de 5 fr. par 100 kilos pour les morceaux de 300 à 400 grammes, et majoration de 10 fr. par 100 kilos pour les morceaux de 200 à 250 gr.

Savon blanc extra, 72 %, « Croix d'Or », en barre, 405 »
en morceaux de 500 gram. 408 »
Les 100 k., départ Nantes.

SAVONS MOUS

Diaphane supérieur.....	330	335	340
Extra pur.....	285	290	295
Diaphane.....	215	220	230

Les 100 kilos logés, départ Nantes.

Charbons

Gaillette « Cardiff » moyenne.....	385 fr.
« petite ».....	405 »
Braisette.....	320 »
Boulets.....	285 »
Doublés.....	315 »

Guérande. S'adresser à M. Simon, huissier à Guérande.

186. — A vendre, deux pressoirs long fut en parfait état ; 1 vis de pressoir et diverses pièces de bois. S'adresser à M. Maurice Garnier, le Frêne-Rond, Vertou.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neuves et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Jaunin, 45, quai Malakoff, Nantes.

175. — A vendre, plants des meilleures variétés d'Hydrilles sélectionnés, blancs et rouges, production des vignobles et pépinières du propriétaire, authentiquement garantis. Catalogue franco. Prix de gros.

S'adresser à M. Terrier, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

180. — On offre plants de vignes greffés, racinés, Pinot, Muscadet, et Hydrilles divers, numéros connus et appréciés. — Producteurs directs, Bertille Seyve 450, Othello et Noah. S'adresser à M. Auguste Meneux, viticulteur au Guineau, la Chapelle-Basse-Mer, qui engage les vigneron à visiter ses pépinières.

181. — A vendre un manège à cheval avec arbr. de transmission permettant la mise en marche d'un autre instrument. Bon état, 400 francs.

182. — A louer pour le 1^{er} Novembre prochain, une petite borderie, comprenant maison d'habitation, écurie, remise, bon jardin, vignes et un hectare de terres, à 6 kilomètres de Nantes.

183. — A louer pour le 1^{er} Septembre 1930, une borderie de 7 hectares située commune de Saint-Herblain.

184. — A vendre près la gare de Port-Saint-Père, Saint-Mars-de-Coutais, une borderie de 10 hectares prés, marais, terres et vignes, bons bâtiments et une grande maison portant plancher et un autre bâtiment pouvant convenir à commercant.

185. — A prendre de suite, bonne petite ferme de 10 hectares près de

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)
Beuf. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 4,50 à 11,50 ; 2e catéq., 1,50 à 3 fr. ; 3e catéq., 1 à 2 fr.
Veau. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 5 à 8,25 ; 2e catéq., 4 à 7,25 ; 3e catéq., 2,50 à 4 fr.
Mouton. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 7,50 à 11 fr. ; 2e catéq., 6 à 10 fr. ; 3e catéq., 3,50 à 5,50.
Porc. — Le demi-kilo : 7,60 à 9 fr.
Poulets. — Le demi-kilo : 8 à 8,50.
Beurre. — Le demi-kilo : 8 à 10 fr.
Œufs. — La douzaine : 7 à 7,50.

FOIRE DE LA PLAGE VIARME.
Chevaux (amenés 48) : 950 à 5.008 fr.
Poulains (amenés 11) : 1.050 à 2.000 fr.
Vaches (amenés 47) : 800 à 3.500 fr.
Génisses (amenés 61) : 900 à 1.050 fr.
Taureau (amené 1) : 2.000 fr.
Porcs : nourains (amenés 1) : 325 fr. ; de lait (amenés 13) : 240 à 310 fr.
La prochaine foire aura lieu le vendredi 11 octobre.

ANCIENS
Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr. ; moyens 30 à 35 fr. ; petits 25 à 30 fr. ; canards, la pièce, 12 à 15 fr. ; pigeons,

le couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 5,50 à 6 fr. ; beurre, le demi-kilo, 8,50 à 10 fr. ; veau, le kilo, 7 à 7,25 ; porc, le kilo, 8,20 à 8,40 ; porcs de lait, l'unité, 230 à 270 fr.

DEMANDES

62. — On demande pour l'instaurer, ménage jardinier expérimenté, légumes, herbes, femme bonne basse-courrière.

71. — On demande un aide-jardinier sérieux, nourri et couché. S'adresser à M. Pineau, la Ville au Vay, Le Pellerin (L.-I.).

72. — On demande pour la Toussaint prochaine, bon domestique de ferme connaissant la culture de la vigne et susceptible de prendre à moitié fruit une exploitation d'une dizaine d'hectares de terre et vignes.

73. — On demande un carrier pour exploiter carrière avantageuse environs de Vallet. S'adresser à M. Ch. Papin, expert à Vallet.

74. — Femme veuve demande place aux environs de Nantes (Sud de la Loire). Basse-cour et soins du ménage. S'adresser à Mme Dupé, au Clairol, Loroux-Bottereau.

75. — On demande pour environs de Redon, un ménage, l'homme toutes mains, jardinier, garde-chasse, la femme à la basse-cour. Sérieuses références exigées.

76. — On demande pour Vertou et pour la Toussaint prochaine, un ménage deux personnes, pour culture et vigne, la femme vachère.

77. — Ménage 44 et 46 ans, jardinier, 4 branches, bon potagiste, demande place, environs de Nantes.

78. — On demande à acheter âne ou ânesse, pas âgé, pour travaux jardinage.

79. — On demande jeune homme libéré du service militaire, très sérieux, bonne santé, capable, pour la culture et la vigne. Faire offre à M. Maurice Garnier, la Mercedière, Le Pallet (L.-I.).

80. — Ménage 3 enfants demande place de cultivateur-vigneron, la femme à la basse-cour.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neuves et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Jaunin, 45, quai Malakoff, Nantes.

175. — A vendre, plants des meilleures variétés d'Hydrilles sélectionnés, blancs et rouges, production des vignobles et pépinières du propriétaire, authentiquement garantis. Catalogue franco. Prix de gros.

S'adresser à M. Terrier, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

180. — On offre plants de vignes greffés, racinés, Pinot, Muscadet, et Hydrilles divers, numéros connus et appréciés. — Producteurs directs, Bertille Seyve 450, Othello et Noah. S'adresser à M. Auguste Meneux, viticulteur au Guineau, la Chapelle-Basse-Mer, qui engage les vigneron à visiter ses pépinières.

181. — A vendre un manège à cheval avec arbr. de transmission permettant la mise en marche d'un autre instrument. Bon état, 400 francs.

182. — A louer pour le 1^{er} Novembre prochain, une petite borderie, comprenant maison d'habitation, écurie, remise, bon jardin, vignes et un hectare de terres, à 6 kilomètres de Nantes.

183. — A louer pour le 1^{er} Septembre 1930, une borderie de 7 hectares située commune de Saint-Herblain.

184. — A vendre près la gare de Port-Saint-Père, Saint-Mars-de-Coutais, une borderie de 10 hectares prés, marais, terres et vignes, bons bâtiments et une grande maison portant plancher et un autre bâtiment pouvant convenir à commercant.

185. — A prendre de suite, bonne petite ferme de 10 hectares près de

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)
Beuf. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 4,50 à 11,50 ; 2e catéq., 1,50 à 3 fr. ; 3e catéq., 1 à 2 fr.
Veau. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 5 à 8,25 ; 2e catéq., 4 à 7,25 ; 3e catéq., 2,50 à 4 fr.
Mouton. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 7,50 à 11 fr. ; 2e catéq., 6 à 10 fr. ; 3e catéq., 3,50 à 5,50.
Porc. — Le demi-kilo : 7,60 à 9 fr.
Poulets. — Le demi-kilo : 8 à 8,50.
Beurre. — Le demi-kilo : 8 à 10 fr.
Œufs. — La douzaine : 7 à 7,50.

FOIRE DE LA PLAGE VIARME.
Chevaux (amenés 48) : 950 à 5.008 fr.
Poulains (amenés 11) : 1.050 à 2.000 fr.
Vaches (amenés 47) : 800 à 3.500 fr.
Génisses (amenés 61) : 900 à 1.050 fr.
Taureau (amené 1) : 2.000 fr.
Porcs : nourains (amenés 1) : 325 fr. ; de lait (amenés 13) : 240 à 310 fr.
La prochaine foire aura lieu le vendredi 11 octobre.

ANCIENS
Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr. ; moyens 30 à 35 fr. ; petits 25 à 30 fr. ; canards, la pièce, 12 à 15 fr. ; pigeons,

le couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 5,50 à 6 fr. ; beurre, le demi-kilo, 8,50 à 10 fr. ; veau, le kilo, 7 à 7,25 ; porc, le kilo, 8,20 à 8,40 ; porcs de lait, l'unité, 230 à 270 fr.

DEMANDES

62. — On demande pour l'instaurer, ménage jardinier expérimenté, légumes, herbes, femme bonne basse-courrière.

71. — On demande un aide-jardinier sérieux, nourri et couché. S'adresser à M. Pineau, la Ville au Vay, Le Pellerin (L.-I.).

72. — On demande pour la Toussaint prochaine, bon domestique de ferme connaissant la culture de la vigne et susceptible de prendre à moitié fruit une exploitation d'une dizaine d'hectares de terre et vignes.

73. — On demande un carrier pour exploiter carrière avantageuse environs de Vallet. S'adresser à M. Ch. Papin, expert à Vallet.

74. — Femme veuve demande place aux environs de Nantes (Sud de la Loire). Basse-cour et soins du ménage. S'adresser à Mme Dupé, au Clairol, Loroux-Bottereau.

75. — On demande pour environs de Redon, un ménage, l'homme toutes mains, jardinier, garde-chasse, la femme à la basse-cour. Sérieuses références exigées.

76. — On demande pour Vertou et pour la Toussaint prochaine, un ménage deux personnes, pour culture et vigne, la femme vachère.

77. — Ménage 44 et 46 ans, jardinier, 4 branches, bon potagiste, demande place, environs de Nantes.

78. — On demande à acheter âne ou ânesse, pas âgé, pour travaux jardinage.

79. — On demande jeune homme libéré du service militaire, très sérieux, bonne santé, capable, pour la culture et la vigne. Faire offre à M. Maurice Garnier, la Mercedière, Le Pallet (L.-I.).

80. — Ménage 3 enfants demande place de cultivateur-vigneron, la femme à la basse-cour.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neuves et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Jaunin, 45, quai Malakoff, Nantes.

175. — A vendre, plants des meilleures variétés d'Hydrilles sélectionnés, blancs et rouges, production des vignobles et pépinières du propriétaire, authentiquement garantis. Catalogue franco. Prix de gros.

S'adresser à M. Terrier, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

180. — On offre plants de vignes greffés, racinés, Pinot, Muscadet, et Hydrilles divers, numéros connus et appréciés. — Producteurs directs, Bertille Seyve 450, Othello et Noah. S'adresser à M. Auguste Meneux, viticulteur au Guineau, la Chapelle-Basse-Mer, qui engage les vigneron à visiter ses pépinières.

181. — A vendre un manège à cheval avec arbr. de transmission permettant la mise en marche d'un autre instrument. Bon état, 400 francs.

182. — A louer pour le 1^{er} Novembre prochain, une petite borderie, comprenant maison d'habitation, écurie, remise, bon jardin, vignes et un hectare de terres, à 6 kilomètres de Nantes.

183. — A louer pour le 1^{er} Septembre 1930, une borderie de 7 hectares située commune de Saint-Herblain.

184. — A vendre près la gare de Port-Saint-Père, Saint-Mars-de-Coutais, une borderie de 10 hectares prés, marais, terres et vignes, bons bâtiments et une grande maison portant plancher et un autre bâtiment pouvant convenir à commercant.

185. — A prendre de suite, bonne petite ferme de 10 hectares près de

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)
Beuf. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 4,50 à 11,50 ; 2e catéq., 1,50 à 3 fr. ; 3e catéq., 1 à 2 fr.
Veau. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 5 à 8,25 ; 2e catéq., 4 à 7,25 ; 3e catéq., 2,50 à 4 fr.
Mouton. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 7,50 à 11 fr. ; 2e catéq., 6 à 10 fr. ; 3e catéq., 3,50 à 5,50.
Porc. — Le demi-kilo : 7,60 à 9 fr.
Poulets. — Le demi-kilo : 8 à 8,50.
Beurre. — Le demi-kilo : 8 à 10 fr.
Œufs. — La douzaine : 7 à 7,50.

FOIRE DE LA PLAGE VIARME.
Chevaux (amenés 48) : 950 à 5.008 fr.
Poulains (amenés 11) : 1.050 à 2.000 fr.
Vaches (amenés 47) : 800 à 3.500 fr.
Génisses (amenés 61) : 900 à 1.050 fr.
Taureau (amené 1) : 2.000 fr.
Porcs : nourains (amenés 1) : 325 fr. ; de lait (amenés 13) : 240 à 310 fr.
La prochaine foire aura lieu le vendredi 11 octobre.

ANCIENS
Poulets, la couple, gros 35 à 40 fr. ; moyens 30 à 35 fr. ; petits 25 à 30 fr. ; canards, la pièce, 12 à 15 fr. ; pigeons,

le couple, 10 à 12 fr. ; lapins, la pièce, 12 à 20 fr. ; œufs, la douzaine, 5,50 à 6 fr. ; beurre, le demi-kilo, 8,50 à 10 fr. ; veau, le kilo, 7 à 7,25 ; porc, le kilo, 8,20 à 8,40 ; porcs de lait, l'unité, 230 à 270 fr.

DEMANDES

62. — On demande pour l'instaurer, ménage jardinier expérimenté, légumes, herbes, femme bonne basse-courrière.

71. — On demande un aide-jardinier sérieux, nourri et couché. S'adresser à M. Pineau, la Ville au Vay, Le Pellerin (L.-I.).

72. — On demande pour la Toussaint prochaine, bon domestique de ferme connaissant la culture de la vigne et susceptible de prendre à moitié fruit une exploitation d'une dizaine d'hectares de terre et vignes.

73. — On demande un carrier pour exploiter carrière avantageuse environs de Vallet. S'adresser à M. Ch. Papin, expert à Vallet.

74. — Femme veuve demande place aux environs de Nantes (Sud de la Loire). Basse-cour et soins du ménage. S'adresser à Mme Dupé, au Clairol, Loroux-Bottereau.

75. — On demande pour environs de Redon, un ménage, l'homme toutes mains, jardinier, garde-chasse, la femme à la basse-cour. Sérieuses références exigées.

76. — On demande pour Vertou et pour la Toussaint prochaine, un ménage deux personnes, pour culture et vigne, la femme vachère.

77. — Ménage 44 et 46 ans, jardinier, 4 branches, bon potagiste, demande place, environs de Nantes.

78. — On demande à acheter âne ou ânesse, pas âgé, pour travaux jardinage.

79. — On demande jeune homme libéré du service militaire, très sérieux, bonne santé, capable, pour la culture et la vigne. Faire offre à M. Maurice Garnier, la Mercedière, Le Pallet (L.-I.).

80. — Ménage 3 enfants demande place de cultivateur-vigneron, la femme à la basse-cour.

Offres et Demandes

Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 2, rue Scribe, Nantes. Service réservé à nos Adhérents. 5 francs par annonce paraissant 2 fois.

OFFRES

48. — A vendre 1/2 muids et barriques neuves et d'occasion, chêne et châtaigner. S'adresser à M. Charon-Jaunin, 45, quai Malakoff, Nantes.

175. — A vendre, plants des meilleures variétés d'Hydrilles sélectionnés, blancs et rouges, production des vignobles et pépinières du propriétaire, authentiquement garantis. Catalogue franco. Prix de gros.

S'adresser à M. Terrier, la Blanchetière, La Chapelle-Basse-Mer.

180. — On offre plants de vignes greffés, racinés, Pinot, Muscadet, et Hydrilles divers, numéros connus et appréciés. — Producteurs directs, Bertille Seyve 450, Othello et Noah. S'adresser à M. Auguste Meneux, viticulteur au Guineau, la Chapelle-Basse-Mer, qui engage les vigneron à visiter ses pépinières.

181. — A vendre un manège à cheval avec arbr. de transmission permettant la mise en marche d'un autre instrument. Bon état, 400 francs.

182. — A louer pour le 1^{er} Novembre prochain, une petite borderie, comprenant maison d'habitation, écurie, remise, bon jardin, vignes et un hectare de terres, à 6 kilomètres de Nantes.

183. — A louer pour le 1^{er} Septembre 1930, une borderie de 7 hectares située commune de Saint-Herblain.

184. — A vendre près la gare de Port-Saint-Père, Saint-Mars-de-Coutais, une borderie de 10 hectares prés, marais, terres et vignes, bons bâtiments et une grande maison portant plancher et un autre bâtiment pouvant convenir à commercant.

185. — A prendre de suite, bonne petite ferme de 10 hectares près de

MARCHÉS RÉGIONAUX

NANTES (Talensac)
Beuf. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 4,50 à 11,50 ; 2e catéq., 1,50 à 3 fr. ; 3e catéq., 1 à 2 fr.
Veau. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 5 à 8,25 ; 2e catéq., 4 à 7,25 ; 3e catéq., 2,50 à 4 fr.
Mouton. — Le demi-kilo : 1re catégorie, 7,50 à 11 fr. ; 2e catéq., 6 à 10 fr. ; 3e catéq., 3,50 à 5,50.
Porc. — Le demi-kilo : 7,60 à 9 fr.
Poulets. — Le demi-kilo : 8 à 8,50.
Beurre. — Le demi-kilo : 8 à 10 fr.
Œufs. — La douzaine : 7 à 7,50.

FOIRE DE LA PLAGE VIARME.
Chevaux (amenés 48) : 950 à 5.008 fr.
Poulains (amenés 11) : 1.050 à 2.0